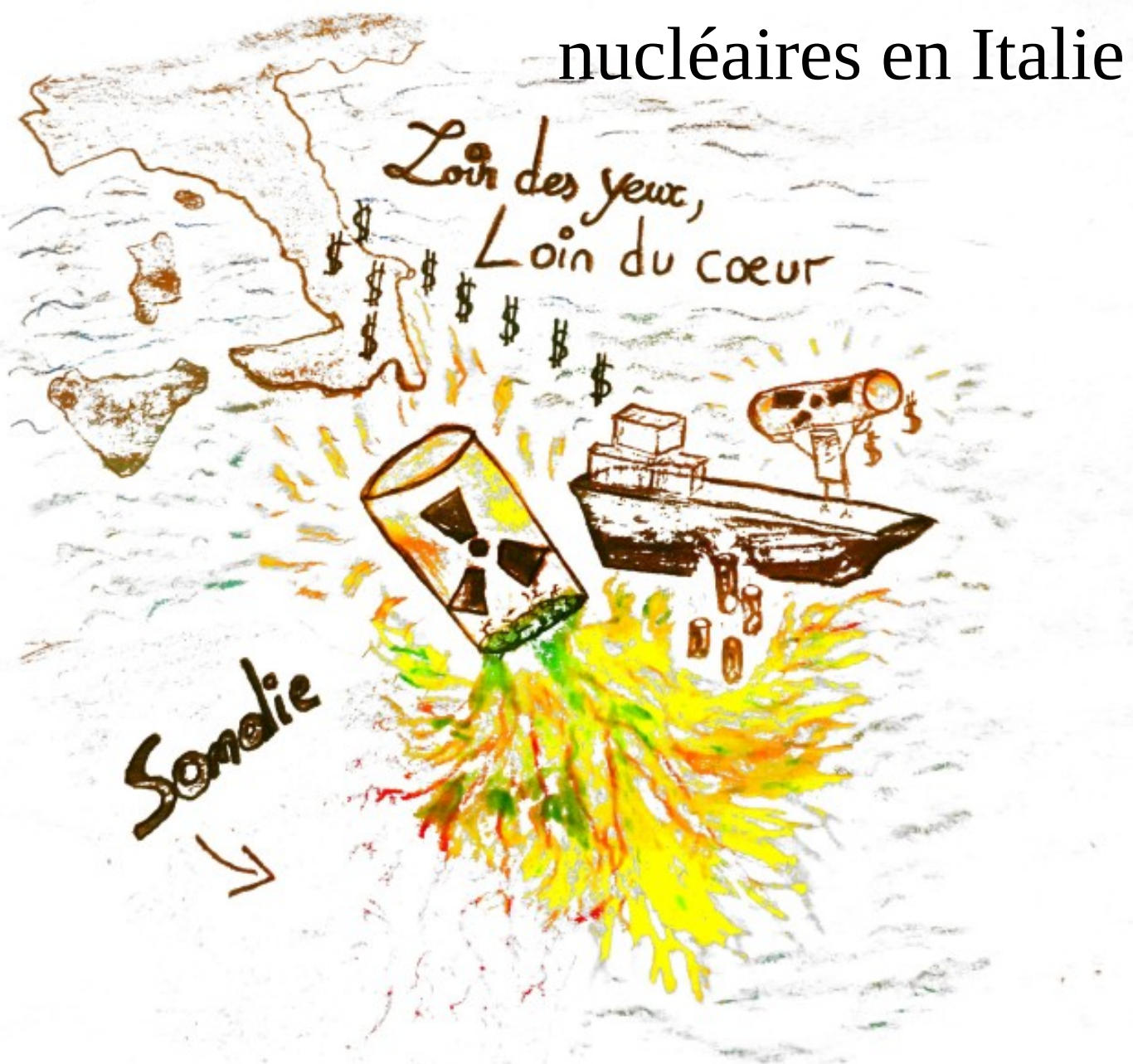


# Entre mafia & colonialisme : le fardeau du nucléaire italien

Recueil de textes sur les déchets nucléaires en Italie



Traduits de l'allemand, issus de la revue *Anti Atom Aktuell* (février 2021)

# Introduction

Alors que l'Italie est actuellement en train de prospecter pour imposer un site d'enfouissement de ses déchets nucléaires (en application de la directive européenne de 2011 sur la gestion des déchets radioactifs et du combustible usé), il nous a semblé important de fournir des informations sur le contexte de gestion des déchets en Italie. En effet, l'Italie est sortie de la production du nucléaire, par referendum, en 1987 (1 an et demi après Tchernobyl) mais la filière de l'énergie nucléaire civile ne s'est pas vraiment interrompue, de par le trafic de ses déchets encore en cours. Alors que l'Italie est le deuxième pays importateur d'électricité au monde, le gouvernement de Silvio Berlusconi annonce un retour à l'énergie nucléaire en mars 2008. Un accord est signé en 2009 par Berlusconi et Sarkozy visant à la création d'une société détenue à moitié par EDF et Enel (équivalent d'EDF, privatisé en 1999). L'objectif était la construction d'au moins quatre réacteurs de type EPR. Après Fukushima, et un nouveau referendum, il a finalement été décidé de ne pas relancer la filière nucléaire en Italie (*texte 3*).

L'Italie se retrouve à nouveau sous le fardeau des déchets nucléaires produits de 1966 à 1987, après avoir ravivé les mouvements antinucléaires en 2003 lorsqu'elle tenta de les enfouir à Scanzano, en Basilicate (*textes 1 et 2*). Début 2021, la Sogin (agence gérant les centrales arrêtées et les déchets nucléaires) a publié la liste des zones en Italie qu'elle considère comme appropriées pour accueillir le stockage national de déchets radioactifs. Sans étonnement, il semblerait que personne ne veuille de ce centre de stockage (*texte 1*).

Dans ce contexte, la gestion actuelle des déchets nucléaires est largement contestée dans les médias. Sont dénoncés notamment le fait que les déchets font partie d'un trafic illégal et international<sup>1</sup>. En effet, pendant des décennies, l'élimination des déchets toxiques et radioactifs dans la Méditerranée et leur transfert aux pays africains, notamment en Somalie, sont devenus une activité commerciale, bien qu'illégale et secrète (*texte 4, 5 et 6*). Ainsi, l'État italien a longuement coopéré avec la mafia afin de se débarrasser du problème des déchets nucléaires.

Les articles suivants sont tous issus du numéro 291 (février 2021) de la revue antinucléaire allemande *Anti Atom Aktuell*<sup>2</sup> et ont été traduits de l'allemand.

Avril 2021

- 
- 1 Par exemple voir le rapport *Déchets radioactifs hier, aujourd'hui et demain : un problème collectif* de l'association écolo et antinuk Legambiente, mars 2021  
[https://www.legambiente.it/wp-content/uploads/2021/03/Rifiuti-radioattivi-ieri-oggi-e-domani\\_2021.pdf](https://www.legambiente.it/wp-content/uploads/2021/03/Rifiuti-radioattivi-ieri-oggi-e-domani_2021.pdf)
  - 2 Plus d'infos ici : <https://www.anti-atom-aktuell.de/>

## Sommaire

Introduction.....	2
La liste des sites potentiels de stockage final des déchets nucléaires a été publiée. Où se trouvera le site de stockage que personne ne veut ?.....	4
Résistance victorieuse face au dépôt de déchets nucléaires de Scalzano Jonico (Basilicate).....	9
Projets nucléaires et gestion des déchets nucléaires.....	12
Commerce avec l'Afrique : déchets toxiques et nucléaires contre des armes et de l'argent.....	17
Les déchets toxiques en Méditerranée : loin des yeux, loin du cœur.....	19
Ilaria Alpi et Miran Hrovatin, leur enquête en Somalie leur a coûté la vie en 1994.....	23

Si envie de discussions, critiques, ajouts  
ou contributions à d'autres trucs (les trads, c'est trop bien!) :  
[traductions-burebure@riseup.net](mailto:traductions-burebure@riseup.net)

# La liste des sites potentiels de stockage final des déchets nucléaires a été publiée. Où se trouvera le site de stockage que personne ne veut ?

Par aaaRed



La carte des 67 zones d'Italie choisies pour la construction du Dépôt national des déchets nucléaires – <https://depositonazionale.it>

Où iront **les déchets nucléaires de l'Italie** ? Dans un endroit où, selon toute vraisemblance, ils ne sont pas désirés, et qui sera de toute façon choisi parmi **une liste de 67 zones situées dans différentes parties du pays, du Piémont aux Pouilles, en passant par les grandes îles**. Le 5 janvier, après plus de six ans d'attente, Sogin - l'entreprise publique responsable de l'arrêt des centrales nucléaires et de la sûreté des déchets radioactifs - a publié la liste des zones en Italie qu'elle considère comme appropriées pour accueillir le **centre de stockage national de déchets radioactifs**.

Le stockage final prévu devrait enfin résoudre le problème des déchets nucléaires. Le problème est repoussé depuis des décennies, plus précisément depuis 1987, année où le peuple italien a voté par référendum contre la poursuite de l'utilisation de l'énergie nucléaire et en faveur de l'arrêt des centrales en service à l'époque : **Caorso (Piacenza), Trino Vercellese et Latina**, ainsi que l'usine sur le fleuve **Garigliano** dans la région de Caserta, qui avait déjà été fermée en 1982. Depuis lors, les autorités européennes ont demandé à plusieurs reprises à l'Italie de suivre les décisions des autres pays et de **désigner un site pour la construction du dépôt où seront stockés les déchets radioactifs de faible et moyenne activité** : à la fois les déchets se trouvant encore dans les installations de stockage provisoire des centrales nucléaires arrêtées et les déchets provenant de sources non énergétiques, à savoir les activités industrielles, la recherche et la médecine nucléaire. Le centre de stockage final, qui sera accompagné d'un parc technologique, contiendra des installations pour le stockage des déchets faiblement et très faiblement radioactifs ainsi que des installations pour les déchets hautement radioactifs, qui pourront y rester au maximum 50 ans et devront ensuite être transférés dans un centre de stockage géologique. **Le coût de la construction du dépôt, qui couvrira une superficie de 150 hectares, est estimé à 900 millions d'euros et sera financé par la composante A2RIM (anciennement A2)<sup>3</sup> de la facture d'électricité**, qui couvre déjà le coût du démantèlement des centrales nucléaires.

La question la plus importante demeure : **Où le centre de stockage final doit-il être construit ?** La sélection de l'un des 67 sites potentiellement adéquats, choisis sur la base de 25 critères définis par la loi et répartis en différents niveaux d'adéquation, intervient à l'issue d'un processus de consultation publique impliquant les municipalités concernées. Une fois obtenu le consentement des territoires concernés, il faudra quatre ans pour construire le centre de stockage final.

**Et si aucun des territoires désignés - dont la plupart ont déjà exprimé une forte opposition - ne donnait son consentement ?** Dans ce cas, le décret législatif 31/2010 prévoit le début de négociations bilatérales avec les régions ; si aucun accord n'est atteint même de cette manière, une table inter-institutionnelle sera convoquée et ce n'est que si toutes ces tentatives échouent que le ministère du Développement économique publiera un décret désignant le site.

---

3 Depuis le 1er janvier 2018, A2RIM est la composante des dépenses des redevances du système affectées à la couverture des coûts des activités de démantèlement des centrales nucléaires désaffectées et de la fermeture du cycle du combustible nucléaire.



*Un train de transports de déchets hautement radioactifs, allant des Pays-Bas à l'Allemagne*

**Cette procédure a été introduite après la catastrophe dite de Scanzano (Basilicate),** dans laquelle le gouvernement a fait volte-face en 2003 après avoir annoncé en grande pompe qu'il avait trouvé le site de stockage national. En novembre 2003, le gouvernement a décidé par décret législatif d'implanter le site pour toutes les catégories de déchets dans la ville de Scanzano Jonico, dans la province de Matera, écrit Piero Risoluti, l'un des principaux experts italiens en ce qui concerne les matières radioactives.

**Annoncée à l'improviste, la mesure a provoqué un tollé général de la part de la population et des autorités locales, elle a été à l'origine d'impressionnantes manifestations, de blocages routiers et ferroviaires et, bien sûr, de l'occupation de la zone choisie.** Alors que toute la Basilicate se mobilise contre le dépôt, soulignant la contamination de la nature, par exemple des oranges Metaponto, et les risques sanitaires pour les habitants, tout le pays est mis en émoi. Ce n'est qu'avec le retrait du décret gouvernemental que le problème s'est superficiellement résolu. Les déchets sont restés et la question de savoir où les mettre a été reportée.



*Manifestations dans le centre de Rome contre la construction du dépôt national des déchets radioactifs à Scanzano Jonico, en Basilicate, annoncée par le gouvernement en 2003*

C'est exactement le genre de controverse que le gouvernement veut maintenant éviter, avec des consultations publiques et d'autres procédures. **Mais les communautés concernées se sont déjà fermement prononcées contre ce projet. Selon le décret de 2010, il y aura une compensation économique - établie par un accord avec Sogin - pour la zone qui accueillera le centre de stockage : la construction de la structure entraînerait également, selon les estimations, la création de quatre mille emplois, ainsi que 700 emplois pour l'administration.**

Selon Risoluti, tous les déchets radioactifs italiens seraient stockés dans des conditions sûres, et les critères utilisés pour sélectionner les zones potentiellement appropriées sont communs dans le monde entier et inscrits dans la loi, et excluraient les zones où la construction du centre de stockage pourrait causer des problèmes pour les personnes et l'environnement.

Ces arguments suffiront-ils à convaincre les communautés concernées ?

**De la Sardaigne à la Basilicate, la publication de la liste des 67 zones a été accueillie par un concert quasi unanime de protestations.** Mais d'un autre côté, la résolution de la question des déchets nucléaires, pour laquelle Sogin a été créée en 2001, ne peut plus être reportée.

Source : <https://it.businessinsider.com/scorie-nucleari-dove-sorgera-il-deposito-nazionale-che-nessuno-vuole-ecco-lelenco-completo-delle-67-aree-selezionate/>



# Résistance victorieuse face au dépôt de déchets nucléaires de Scanzano Jonico (Basilicate)

par aaaRed



**Le 13 novembre 2003, le gouvernement italien a adopté un décret - sans négociation avec la région Basilicate et les conseils municipaux - qui devait transformer Scanzano Jonico, et donc toute la côte jonienne de la région Basilicate, en un cimetière pour 80 000 mètres cubes de déchets nucléaires italiens.** Les déchets des centrales nucléaires arrêtées depuis 1987 devaient être stockés de manière centralisée dans un dôme de sel de 900 mètres de profondeur. **Le lendemain de la grave attaque contre le contingent de l'armée italienne en Irak, l'emplacement d'un dépôt de déchets nucléaires a été annoncé, sans doute dans l'espoir que la nouvelle se perde dans le deuil national général des soldats tués.**

Cette décision, qui a été prise sans l'approbation du gouvernement régional, a été justifiée par la situation de crise internationale et le risque national qui en découle, notamment en ce qui concerne les déchets nucléaires stockés depuis des années dans les centrales nucléaires désaffectées et les installations de recherche encore actives, dont le centre de recherche de l'ENEA à Rotondella/Basilicata. Le décret a non seulement violé les principes de la démocratie, mais aussi les critères de sélection du dépôt final, que SOGIN spa - la société mandatée par le gouvernement dans le dossier nucléaire - avait elle-même publiés en mars 2003.

Le site choisi par SOGIN, Scanzano Jonico, est justifié dans le décret en termes simples en ce qui concerne ses caractéristiques géomorphologiques. **Le gouvernement n'a fourni aucune information sur les études sur lesquelles s'est fondée sa décision prétendument technique.** Le CNR (Centro Nazionale di Ricerca), principal centre national de recherche italien, avait condamné la décision du gouvernement italien et publié une déclaration sur les risques, notamment sismiques et d'inondation, du site choisi.

**La décision du gouvernement italien menace l'avenir de toute une région et risque de déclencher une catastrophe économique, sociale et environnementale.** La Basilicate compte 600 000 habitants qui tirent 60 % de leurs revenus de l'agriculture et du tourisme sur la côte ionienne.



Les agriculteurs craignent que le dépôt souterrain situé près du village de Scanzano Jonico, sur le golfe de Tarente, à 100 km au sud de la ville portuaire de Bari, ne contamine les systèmes d'irrigation de leurs champs. **Le site**, décrit par le gouvernement comme le dépôt le plus sûr d'Europe, **se trouve à 200 m de la mer Ionienne, à 500 m des principaux sites touristiques, à 2,5 km de Scanzano, qui compte 7 000 habitants, et à moins de 10 km de Policoro, Montalbano Jonico et Bernalda-Metaponto, qui comptent chacun plus de 10 000 habitants.** Le littoral de la Basilicate, long de 40 km, est considéré comme l'un des plus propres d'Europe et de grandes étendues sont protégées,

comme le Bosco Pantano, l'une des plus anciennes et des plus importantes forêts de pins d'Italie. Le parc national Calabre-Lucanie du Pollino, l'un des plus grands parcs naturels d'Europe, commence à 40 km.



**Après l'annonce de la décision du gouvernement, des milliers de personnes ont manifesté 24/24h dans les rues de la Basilicate** pour empêcher qu'on leur retire non seulement ce pour quoi elles ont travaillé dur, mais aussi leur avenir. **L'ensemble du système de transport du sud de l'Italie était paralysé par des blocages routiers et ferroviaires.** Certaines personnes ont fait une grève

**de la faim... Dans de nombreux endroits, les magasins étaient fermés. Les Pouilles et la Calabre ont soutenu les actions de protestation. Le 19 novembre, la région s'est déclarée zone dénucléarisée par décret.**

**Le 27 novembre, le gouvernement italien a abandonné le projet de dépôt en Basilicate.**

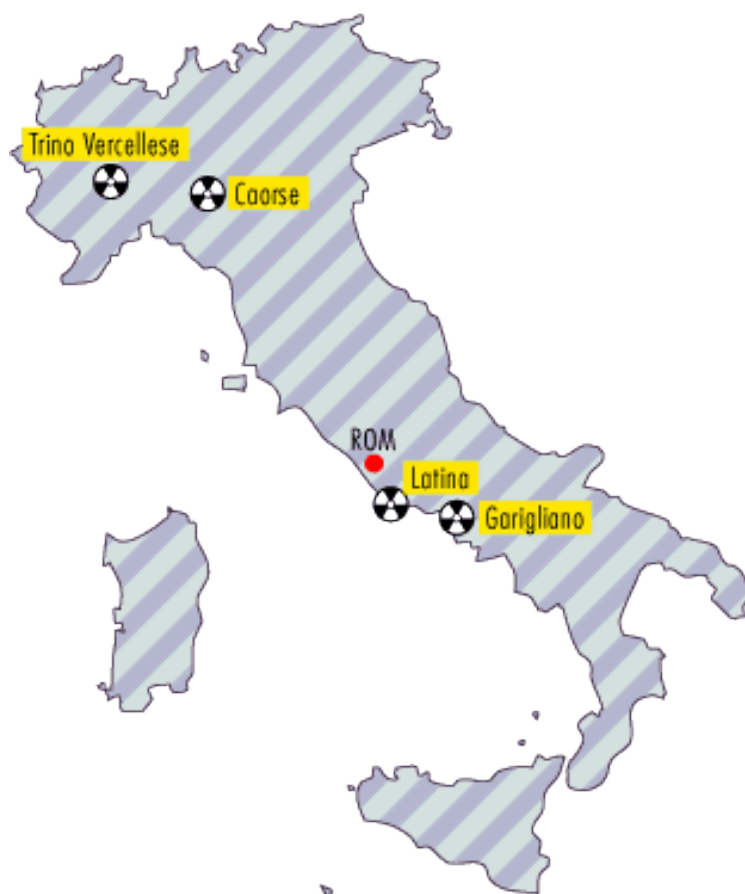
Depuis lors, la question a été reportée.

Dans la liste des régions publiée en janvier 2021 pour l'emplacement d'un dépôt définitif de déchets nucléaires de faible et moyenne activité et d'une installation de stockage provisoire permanent de déchets hautement radioactifs, la Basilicate apparaît à nouveau.

# Projets nucléaires et gestion des déchets nucléaires

par aaaRed

**L'Italie a été l'un des premiers pays à se doter de centrales nucléaires.** Elle est un membre fondateur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et de la Communauté européenne de l'énergie atomique (EURATOM). En 1966, elle était déjà devenue le troisième producteur d'énergie nucléaire après les États-Unis et l'Angleterre. Le réacteur à eau pressurisée de 270 MW de Trino Vercellese Enrico Fermi (Trino) était la centrale nucléaire la plus productive au monde lors de sa mise en service en 1964.



**Au total, quatre centrales nucléaires ont été mises en service en Italie, mais elles n'ont jamais couvert plus de 5 % de la demande d'électricité : Latina, Garigliano, Enrico Fermi et Caorso.** Ces dernières sont situées respectivement dans le Latium, la Campanie, le Piémont et l'Émilie-Romagne. **Trois centrales nucléaires en construction n'ont jamais été achevées.** En outre, il existe ou existait six réacteurs moins connus affiliés à des institutions de recherche, dont l'histoire est toujours restée entourée du plus grand des mystères, comme celle du réacteur de recherche RTS-1 Galileo Galilei

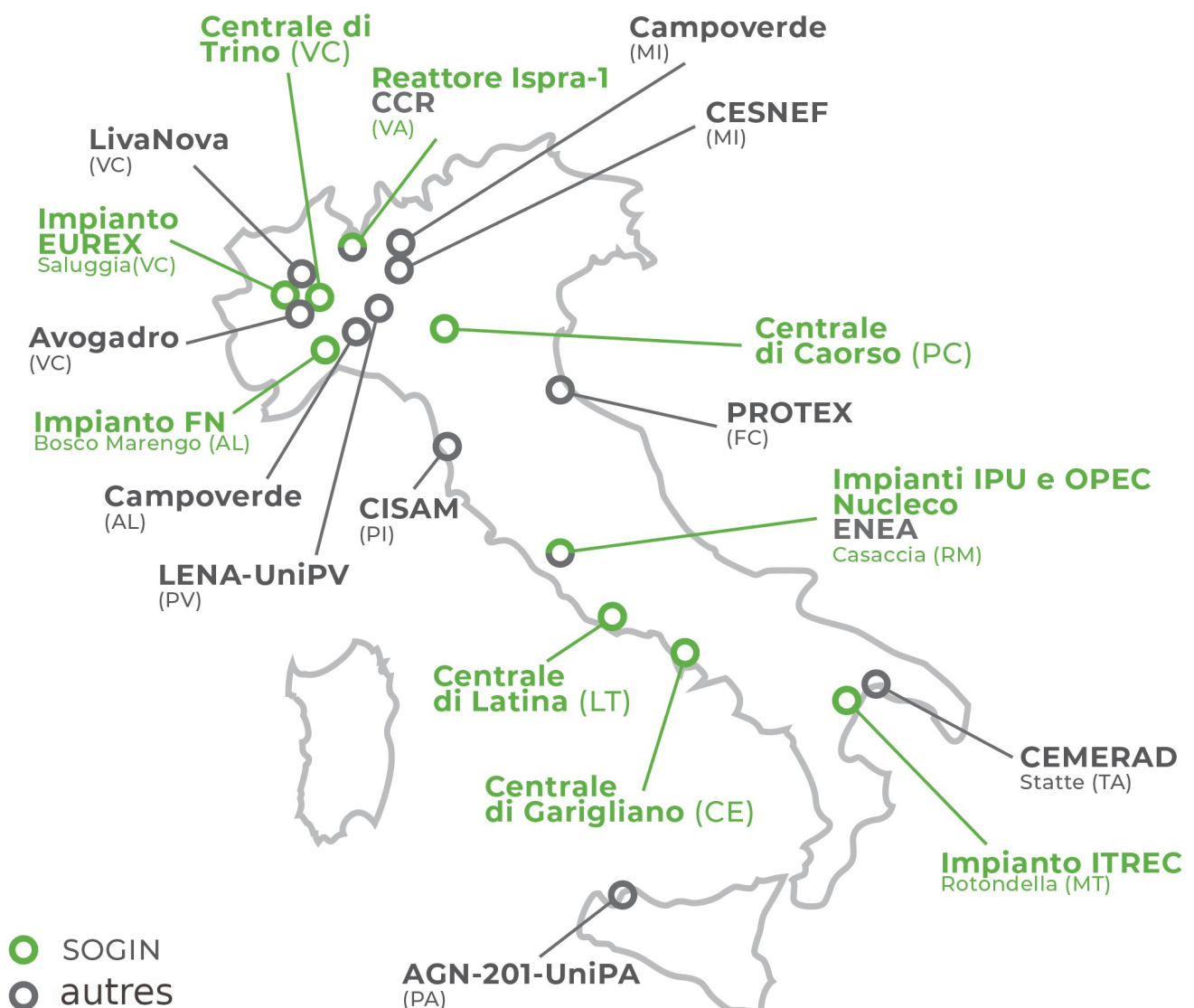
du Centre Interforce pour les études d'application militaire près de Pise, où même les travaux de démolition et de décontamination ont été effectués dans le plus grand secret pendant plus de 25 ans.

**Plus de cinq ans avant Tchernobyl, le mouvement antinucléaire en Italie avait déjà obtenu un soutien massif.** À cette époque, huit nouvelles centrales nucléaires devaient être construites, et ces projets ont donné lieu à de grandes manifestations dans tout le pays, en particulier dans les régions où elles étaient situées, entre 1982 et 1985.

**Après la catastrophe de Tchernobyl, tous les projets de centrales nucléaires sont tombés à l'eau, car la population italienne s'est prononcée contre**

**l'énergie nucléaire lors de trois référendums en 1987.** Les quatre réacteurs italiens Caorso, Enrico Fermi, Garigliano et Latina ont été arrêtés et n'ont jamais été mis en service. Des projets de centrales nucléaires ont été abandonnés après le référendum.

**En mai 2008,** toutefois, le Président du Conseil de l'époque, **Silvio Berlusconi,** a annoncé son intention de revenir à l'énergie nucléaire peu après son entrée en fonction. **Le 24 février 2009,** le président français **Sarkozy et Berlusconi** ont signé un accord pour la construction d'au moins quatre réacteurs européens à eau pressurisée en Italie, dont le premier devait entrer en service en 2020. En juillet 2009, Silvio Berlusconi a créé la base juridique pour un retour à l'énergie nucléaire. 13 centrales nucléaires devaient être construites, dont un réacteur européen à eau pressurisée (EPR) à partir de 2013. Toutefois, les sites n'ont pas été déterminés. **Cependant, après la catastrophe de Fukushima, lors d'un référendum organisé le 13 juin 2011, auquel 57 % des citoyens votants ont participé, 94,7 % se sont opposés à un retour à l'énergie nucléaire.** Les projets de Berlusconi d'en construire quatre ont été arrêtés.



La SpA (Sogin), une entreprise publique italienne, est responsable du déclassement et de la démolition des centrales nucléaires, de la décontamination et de l'élimination des déchets nucléaires. Jusqu'à présent, les déchets radioactifs ont été stockés temporairement dans les endroits suivants (voir carte ci-dessus) :

- Dans les centrales nucléaires déclassées ;
- dans les installations du cycle du combustible (Enea/Sogin)
- au niveau du réacteur de recherche JRC ISPRA-1
- dans les centres de recherche nucléaire (ENEA Casaccia, CCR Ispra, Dépôt Avogadro, LivaNova, CESNEF - Centre d'études et d'énergie nucléaire Enrico Fermi - Université de Pavie, Université de Palerme)
- dans des centres de services intégrés en activité (Nucleco, Campoverde, Protex)
- et dans un centre de services intégrés hors activité (Cemerad).

Le stockage temporaire des déchets radioactifs sur ces sites est limité dans le temps (50 ans) et atteint ses limites. **Conformément à la réglementation européenne, l'Italie est tenue de présenter une solution pour les déchets de faible et moyenne activité ainsi que pour les déchets de haute activité. Le premier projet de site de stockage final en Basilicate en 2003 a échoué en raison d'une forte opposition.** Aujourd'hui, une nouvelle impulsion se relance avec la publication des sites potentiels pour un stockage de déchets radioactifs de faible et moyenne activité. La question du stockage définitif des déchets de haute activité a été reportée à un avenir lointain. **Pour l'instant, une solution européenne est envisagée, mais elle est encore totalement indéterminée.**

**Le projet de stockage national envisagé porte sur :**

1. **un dépôt à faible profondeur** pour les déchets radioactifs de faible et moyenne activité,
2. **un complexe de bâtiments pour le stockage d'environ 15 000 mètres cubes de déchets hautement radioactifs**, qui resteront dans le dépôt pour un maximum de cinquante ans avant d'être stockés définitivement dans un dépôt en couches géologiques profondes (pour lequel il n'y a pas encore de conception !!)
3. et **un parc technologique**, dans lequel seront menées - également en coopération internationale - des **activités de recherche sur les nouvelles méthodes d'élimination des déchets radioactifs, dans le domaine du démantèlement** et sur les technologies présentant un intérêt pour la zone dans laquelle le site sera implanté.

Le dépôt en surface est une structure construite au niveau du sol ou à une profondeur de quelques mètres pour accueillir le stockage définitif des déchets radioactifs de faible et moyenne activité. Cette installation consiste

généralement en des barrières techniques reliées en série, mais peut également utiliser des barrières naturelles (géologie du site). Le Centre de stockage national recevra également les **déchets** actuellement stockés dans des dépôts provisoires non gérés par Sogin et **provenant de sources non-énergétiques, c'est-à-dire la recherche, l'industrie et la médecine nucléaire**, qui continueront inévitablement d'être produits en Italie, comme dans tous les autres pays développés.

Le dépôt sera constitué de 90 cellules, des structures spéciales en béton armé (dimensions 27 m x 15,5 m x 10 m) qui abriteront de grands conteneurs spéciaux en béton (armé ou renforcé par des fibres), appelés modules (dimensions 3 m x 2 m x 1,7 m), qui enfermeront à leur tour des conteneurs métalliques contenant des déchets radioactifs conditionnés dans une matrice de ciment, appelés manufactures. Les **objets contenus** dans un module seront **cimentés** ensemble avec un mortier spécial, tandis qu'**un couvercle**, également **en béton spécial, scellera le module avant de le placer dans la cellule**. Les déchets de faible et moyenne activité arriveront déjà au centre de stockage national sous forme d'artefacts.

**Environ 75 000 mètres cubes de déchets de faible et moyenne activité seront stockés de manière permanente dans les cellules.** Une fois le remblayage terminé, les cellules seront recouvertes d'un monticule artificiel de matériaux inertes et imperméables : une protection supplémentaire contre d'éventuelles infiltrations d'eau. **Les caractéristiques** du dépôt national (les barrières ouvragées décrites ci-dessus) et du site sur lequel il est construit doivent être telles qu'elles **garantissent l'isolement des déchets radioactifs de l'environnement pendant plus de 300 ans**, jusqu'à ce que la radioactivité se soit désintégrée à un niveau pouvant être considéré comme négligeable.

Dans une certaine zone du dépôt, un complexe de bâtiments est érigé pour le stockage d'environ 15 000 mètres cubes de déchets hautement radioactifs, qui y resteront au maximum cinquante ans avant d'être **stockés définitivement dans un dépôt** en couches géologiques profondes (**qui n'est pas plus qu'envisagé jusqu'à présent !**). Il s'agit d'une installation destinée à stocker en toute sécurité les **déchets de moyenne et haute activité, dont la plupart sont produits pendant l'exploitation des centrales nucléaires et qui y sont actuellement encore stockés provisoirement**. Ils seront ensuite rassemblés et stockés de manière centralisée dans le complexe de bâtiments du dépôt national.

Selon Sogin, **cette installation permettra d'achever la démolition des centrales nucléaires déclassées** et de stocker les déchets en toute sécurité jusqu'à ce qu'un dépôt en couches géologiques profondes soit disponible. Cela permettra ensuite de rendre les sites nucléaires décontaminés aux communautés

locales. Cela comprendra également **les déchets provenant du retraitement du combustible usé, qui ont été envoyés en France et au Royaume-Uni** et qui, en vertu d'accords internationaux spécifiques, doivent nécessairement être renvoyés en Italie. **L'installation de stockage à long terme sera conçue et autorisée à fonctionner jusqu'à ce qu'un dépôt géologique soit disponible, auquel ces déchets radioactifs pourront être livrés.**

La construction d'un tel complexe permettra donc de débarrasser les sites nucléaires actuels de l'Italie des déchets radioactifs de moyenne et haute activité. Sa disponibilité permettra d'achever le démantèlement des centrales nucléaires.

Pour éliminer définitivement ses déchets radioactifs de moyenne et haute activité, l'Italie poursuit ce que l'on appelle dans le **contexte européen « la stratégie à double voie »**, c'est-à-dire **l'étude de faisabilité d'un dépôt à construire à l'étranger et partagé par plusieurs pays** et, en parallèle, **si l'option étrangère n'est pas réalisable, l'étude d'une solution au niveau national**. Il n'y a pas d'informations concrètes à ce sujet.

Source : <https://it.wikipedia.org> ; [www.depositonazionale.it/](http://www.depositonazionale.it/)



# **Commerce avec l'Afrique : déchets toxiques et nucléaires contre des armes et de l'argent**

par aaaRed

**Pendant des décennies, l'Italie a fourni des déchets toxiques et radioactifs à l'Afrique, notamment à la Somalie.** L'exploitation des centrales nucléaires de 1966 à 1987 ayant produit de nombreux déchets nucléaires, leur élimination dans la mer Méditerranée et leur transfert aux pays africains sont devenues une **activité commerciale, bien qu'illégale et tenue secrète.**

**L'organisation mafieuse calabraise 'Ndrangheta était le cerveau de ce commerce. Elle a éliminé des déchets nucléaires en Méditerranée et coulé des navires entiers avec des déchets nucléaires - en échange d'argent. Elle a également approvisionné des pays comme la Somalie et les a payés en armes. Toutes les recherches convergent vers un vaste réseau international d'affaires, de politique et de mafia italienne.**

**Les pays industrialisés capitalistes ne considèrent plus l'Afrique comme un simple continent d'exploitation des matières premières, mais aussi comme le continent qui doit stocker les déchets toxiques et nucléaires des pays riches, avec des conséquences dévastatrices pour l'environnement et les populations qui y vivent.**

**C'est ce qu'a confirmé le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) dans des rapports publiés en 2005 et 2006, à la suite du tsunami qui a frappé la Somalie en décembre 2004, lorsque non seulement des barils de déchets ordinaires mais aussi des déchets nucléaires ont été rejetés sur le rivage.**

**La Somalie a reçu d'innombrables cargaisons de déchets nucléaires et autres déchets dangereux déversés au large de ses côtes depuis les années 1980. Pendant des années, l'ONU et l'UE ont reçu de nombreuses plaintes concernant les conséquences humaines et environnementales à cause du stockage irresponsable des déchets nucléaires et toxiques. Mais pendant des années, ces plaintes sont restées sans réponse. Ce n'est qu'en 1995 que les pays de l'OCDE ont décidé de ne plus exporter de déchets dangereux vers les pays non membres de l'OCDE. Sans aucune conséquence réelle.**

**Pour la seule année 2001, par exemple, 600 000 tonnes de déchets nucléaires ont été expédiées en Afrique : au Zaïre, au Malawi, en Érythrée, en Algérie et au Mozambique, ainsi qu'en Somalie. Le gouvernement américain avait refusé de signer l'accord de 1995.**

Des entreprises européennes (par exemple, la société ODM basée à Lugano) ont également continué à promouvoir le stockage des déchets nucléaires dans ce pays africain. **Pourquoi la Somalie ? Le pays est dépourvu de structures étatiques et soumis à une « guerre civile » permanente depuis le début des années 1990.** Ces guerres civiles sont souvent fomentées par des puissances extérieures intéressées par l'accès aux matières premières et aux ressources énergétiques, par le renforcement de leur position stratégique ou par la vente de leurs armes. Et dans le stockage des déchets toxiques et nucléaires !

Dans le cas de la Somalie, le crime organisé a profité du commerce des déchets nucléaires. **L'État italien a gagné sept milliards de dollars par an grâce au commerce des déchets nucléaires.** Pourquoi ? **En Europe, le stockage des déchets dangereux coûte environ 250 dollars par tonne, alors qu'en Afrique, il suffit de payer 2,5 dollars pour la même quantité.**

Source : <http://www.tlaxcala.es>

# Les déchets toxiques en Méditerranée : loin des yeux, loin du cœur

Par Catrin Dingler

Le **commerce** des transports illégaux de déchets toxiques est **lucratif** pour la **mafia** italienne. En Méditerranée, ils auraient **coulé des dizaines de navires qui transportaient également des déchets radioactifs.**

La côte méditerranéenne tyrrhénienne de la Calabre est entourée de légendes. Les voyageurs romantiques qui se rendaient en Italie y cherchaient les traces du héros maritime mythique Ulysse, et aujourd'hui encore, les idées de nature vierge archaïque dominent la publicité des compagnies aériennes à bas prix qui ont récemment commencé à desservir la région.

Mais les images qui sont apparues à la mi-septembre ont détruit l'image des plages supposées vierges et ont plutôt documenté un crime environnemental aux proportions immenses. À environ 20 milles nautiques des côtes de la Calabre, **une épave a été filmée à 400 mètres de profondeur à l'aide d'un robot sous-marin fourni au parquet par le ministère régional de l'environnement.**

Les images montrent un cargo dont **la proue semble avoir été brisée par une explosion à l'intérieur du navire. On peut voir des barils à l'avant et à l'intérieur de l'épave.** Leur contenu est encore inconnu, mais on soupçonne qu'une catastrophe écologique s'est produite au large de la côte calabraise. Les barils pourraient contenir des déchets non seulement toxiques mais aussi radioactifs.

Les autorités italiennes ne sont pas arrivées sur le site de la découverte par hasard. **Dès 2005, Francesco Fonti, un témoin clé de l'organisation mafieuse calabraise 'Ndrangheta, avait informé la justice italienne de transactions illégales de déchets toxiques en Méditerranée,** mais ce n'est que maintenant qu'une enquête plus approfondie a été lancée, littéralement, grâce à l'initiative du procureur responsable Bruno Giordano et du responsable régional de l'environnement Silvestro Greco.

Dans le dossier rédigé il y a quatre ans, Fonti cite **trois cargos** qu'il a personnellement fait disparaître au début des années 90 **pour le compte de différents clans de la 'Ndrangheta.** L'épave qui a été retrouvée semble être celle du cargo qu'il a décrit, le « **Cunski** » ; un autre, l'« **Yvonne A** », devrait donc reposer sur le sol à quelques kilomètres seulement au nord, tandis qu'un

troisième navire, le « **Voriais** », devrait se trouver beaucoup plus au sud, sur la côte ionienne de la Calabre.

Dans plusieurs interviews données ces derniers jours, l'ancien patron a confirmé ses déclarations antérieures, selon lesquelles **il était facile et très lucratif pour la 'Ndrangheta de laisser disparaître en Méditerranée des navires chargés de déchets toxiques**. Au total, a-t-il dit, **au moins 30 navires ont été coulés**, principalement au large des côtes de la Calabre, mais aussi près des ports de La Spezia et de Livourne, dans le nord de l'Italie.

**Les rapports sur les transports illégaux de déchets toxiques en Méditerranée ont été répétés au cours des dernières décennies**, et pas seulement par les organisations environnementales Greenpeace et WWF. En décembre 1990, le porte-conteneurs « Rosso » se trouve en détresse au large de la côte calabraise et s'échoue à quelques kilomètres seulement au sud de l'endroit où le « Cunski » a été retrouvé.

Pendant les opérations de sauvetage, **plusieurs tonnes de cargaison avaient « disparu » sans laisser de traces**. Une enquête avait été ouverte contre la compagnie maritime, qui avait envoyé en mer un vieux navire à peine en état de naviguer avec une cargaison hautement toxique. **Au cours de cette enquête, l'un des officiers côtiers chargés de l'enquête est décédé dans des circonstances mystérieuses, avant que l'enquête ne doive être abandonnée faute de preuves**.

**L'été dernier, cependant, des niveaux radioactifs élevés ont été mesurés dans le lit d'une rivière intérieure près du site de l'accident de l'époque**. Le procureur Giordano est réticent à tirer des conclusions hâtives. Mais le soupçon que le « Rosso » aurait en fait été coulé par la 'Ndrangheta et qu'une partie de la cargaison aurait simplement été enterrée à terre après l'échouage imprévu se renforce.

Bien que le témoin clé soit considéré comme très fiable en raison de ses succès en matière de négociation contre les chefs de clan de la 'Ndrangheta, ses informations sur les transactions illégales de déchets toxiques sont mises en doute depuis des années. Cela peut avoir un rapport avec le caractère scandaleux de ses déclarations.

Fonti, en effet, affirme avoir organisé non seulement **des explosions de navires en Méditerranée, mais aussi des exportations de déchets vers la Somalie pour la 'Ndrangheta**. Les rapports sur les expéditions vers la côte africaine sont particulièrement explosifs sur le plan politique, car Fonti y fait allusion à **des connexions que l'État italien tente de dissimuler depuis des années**.

Au début des années 1990, la Somalie était en proie à une guerre civile et les Nations unies ont envoyé un contingent militaire international pour apporter une aide humanitaire aux victimes de la guerre civile. **La journaliste Ilaria Alpi et son cameraman Miran Hrovatin** étaient en reportage pour la télévision italienne. En mars 1994, ils **sont tombés dans une embuscade à Mogadiscio et ont été assassinés**. Les circonstances de leur mort n'ont jamais été éclaircies et une commission d'enquête parlementaire créée à cet effet n'est pas parvenue à une conclusion satisfaisante.

Fonti, déjà témoin de l'État à l'époque, avait également été convoqué par la commission. Lors de son audition, il avait exprimé le soupçon que le journaliste était sur les traces d'une entreprise de transport illégal vers la Somalie. Cependant, ses déclarations ont été catégoriquement rejetées comme étant « non fondées ». Fonti affirme que **la 'Ndrangheta a exporté plusieurs tonnes de déchets toxiques vers la Somalie sur des navires financés par l'aide au développement italienne**.

La cargaison a été chargée sur des camions au port de Bosaso, qui était alors contrôlé par les soldats italiens de l'ONU. Fonti n'a pas encore commenté les spéculations selon lesquelles **les ordures auraient été enterrées le long d'une route dans le désert, dont la construction a été organisée par une coopérative italienne**. Il a toutefois confirmé que les chefs de guerre somaliens étaient approvisionnés en armes provenant des stocks du Pacte de Varsovie dissous, qui étaient importées via les mêmes navires de déchets toxiques.

Dans des articles de presse récents, Fonti répète sa récente affirmation selon laquelle **la 'Ndrangheta a organisé ce double service de transport pour le compte de racketteurs italiens et internationaux et sous la protection du gouvernement italien respectif, et a été payée pour cela par les services secrets italiens**.

Le rapport du témoin principal met en évidence un vaste réseau international d'affaires, de politique et de mafia italienne, mais une fois encore, il n'a guère retenu l'attention. Deux semaines après la découverte spectaculaire, la côte calabraise est calme et déserte sous le soleil d'automne : le gouvernement italien reste silencieux sur le problème des déchets nucléaires qui sont sortis de l'ombre, ainsi que sur les liens criminels allégués par Fonti. Le ministère de l'environnement à Rome n'a pas indiqué si d'autres cargos coulés sont recherchés, quand la cargaison et l'épave du « Cunski » seront sauvées et où les déchets toxiques ramenés à terre seront finalement évacués. La Calabre ne dispose ni de l'équipement technique nécessaire ni de la capacité financière pour poursuivre les recherches et les travaux de sauvetage. Après des années d'obstruction, de lenteur et d'abandon des enquêtes italiennes, et en raison des

implications internationales qui se profilent, les autorités calabraises exigent désormais que l'Agence européenne pour l'environnement se penche sur les transferts illégaux de déchets toxiques en Méditerranée.

Source : *Jungle World* (journal de gauche hebdomadaire allemand) 1<sup>er</sup> octobre 2009

## Ilaria Alpi et Miran Hrovatin, leur enquête en Somalie leur a coûté la vie en 1994.



La journaliste de la télévision italienne Ilaria Alpi est actuellement sur les traces d'un scandale international de déchets toxiques. Avec son caméraman Miran Hrovatin, elle suit des **indices qui laissent penser que des déchets toxiques sont transportés illégalement d'Italie en Somalie.**

Un jour, sur la plage de la ville portuaire de Bosaso, au nord du pays, **ils observent des hommes portant des vêtements de protection spéciaux qui chargent des barils de substances apparemment toxiques. Ils réussissent à filmer la scène.**

Au fur et à mesure que l'enquête progresse, leurs soupçons se durcissent : la Somalie est l'une des principales scènes d'un crime industriel impliquant des affaires illégales dans le secteur des déchets, dans lequel l'Italie est également impliquée.

**Juste avant qu'Ilaria Alpi ne s'apprête à rendre publiques ses informations explosives, elle et son caméraman sont contraints de s'arrêter à côté d'un autre véhicule sur le chemin de l'hôtel. Les deux sont abattus sur place. L'affaire de meurtre reste non résolue à ce jour. De plus, comme tout le matériel journalistique d'Alpi a été volé, le scandale n'a pas été découvert à ce jour.**

Début 2021, l'actualité italienne porte à nouveau sur le projet de stocker quelque part les déchets nucléaires du pays. Des associations antinuk pointent notamment le trafic illégal de déchets, ces dernières années, mis en œuvre par l'État italien en collaboration avec la mafia, dans un pays où les centrales nucléaires sont à l'arrêt depuis bientôt 35 ans. En France, à Bure, où l'industrie du nucléaire œuvre avec force pour enterrer les déchets hautement radioactifs, la situation italienne porte à réflexions. L'exemple d'un pays qui galère toujours à trouver une « solution » pour ses déchets produits entre 1966 à 1987 dans 4 centrales, renforce ici le sentiment profondément antinucléaire. Nous espérons également que la lutte à Bure, qui dure depuis 25 ans, donnera de la force aux mouvements antinucléaires italiens pour dénoncer le caractère autoritaire et colonial de l'industrie nucléaire dans son intégralité, de l'extraction de l'uranium à l'imposition d'un centre de stockage national des déchets nucléaires.

Ce recueil de textes a été initialement publié dans la revue antinucléaire allemande *Anti Atom Aktuell*, dans le numéro de février 2021 (n°291). Un grand merci aux gents de la revue pour le travail d'enquête effectué ainsi que leur volonté de maintenir la dimension internationale dans les luttes antinucléaires. Continuons de faire du lien entre les luttes, au-delà des frontières étatiques et linguistiques !

A bas le nucléaire, à bas les frontières !

*Avril 2021*

---

Pour s'abonner à la revue : **anti-atom-aktuell.de**  
**bureburebure.info**